



La NATURE et l'Homme

Montsoreau,
Mercredi 30 janvier
9h30-12h30

Participants

18 participants étaient réunis pour cette première rencontre sur le thème «*la nature et l'Homme*» (cf. annexe 1 : liste des participants).

I. INTRODUCTION

Dans le cadre de la révision de la charte du Parc, les rencontres thématiques visent un processus de dialogue sur la base d'un cycle de trois réunions. A travers ce processus, l'objectif est de contribuer à la formulation de propositions pour écrire le futur projet de territoire du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine de 2023 à 2038. Autrement-dit, il s'agit de définir le cahier des charges qui servira de base à l'écriture de la future charte.

Pour favoriser une approche neutre et la remontée des besoins des acteurs et habitants, le Parc Loire Anjou Touraine a souhaité confier l'animation et la restitution de ce processus à Médiation & Environnement et DialTer, deux Sociétés coopératives (SCOP) spécialisées dans la conception et la mise en œuvre de dispositifs de concertation sur les questions environnementales et territoriales.

Les principaux éléments de cadrage de cette réflexion collective sont présentés au travers des points suivants (cf. annexe 2 : propos introductifs) :

- quelques points de présentation de ce qu'est un Parc naturel régional (vidéo) ;
- le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine ;
- les étapes vers la nouvelle charte ;
- les étapes et la place de la participation dans le processus de révision ;
- les règles du jeu proposées pour le déroulement du processus, le rôle et la place de chacun et les grands principes d'animation ;
- les possibilités de suivi de la démarche et les documents mis à disposition.

Cette première rencontre a pour objectifs de favoriser l'interconnaissance, de positionner les travaux dans le schéma général, de partager des éléments de diagnostic, d'approfondir les besoins et d'identifier les grands enjeux.

II. ETAT DES LIEUX SUR LE THEME

Guillaume Delaunay, chargé de mission patrimoine naturel-Natura 2000, présente les éléments issus à la fois de l'analyse technique produite par les bureaux d'étude prestataires du Parc et des propos recueillis dans le cadre des rencontres territoriales (cf. propos introductifs en annexe 2).

Les supports ayant servi de base à la synthèse présentée sont consultables sur le site ici2038.fr.

III. PRESENTATION, PERCEPTIONS ET REPRESENTATIONS DE CHACUN

A leur arrivée, les participants sont invités à écrire sur un ou deux post-it leurs représentations sur la thématique en quelques mots clefs (« *Quand on parle, dans le Parc Loire Anjou Touraine, la nature et l'Homme, qu'est-ce que ça évoque pour moi ?* »).

Lors du temps de présentation, il est demandé à chacun d'exprimer sa vision sur le thème de l'atelier en quelques mots. Il en ressort les mots et expressions clefs suivants :

- *Une inquiétude sur l'appauvrissement de la faune et la flore.*
- *L'importance de concilier les activités humaines avec la préservation de la biodiversité, c'est le cœur de la plus-value d'un Parc.*
- *Le maintien des haies et des prairies humides.*
- *Souligne l'interaction de l'Homme et son milieu, une symbiose indispensable.*
- *Notion de « nature ordinaire ».*
- *La nature est mal en point et la responsabilité de l'Homme est pointée, par exemple « l'assèchement » de la Loire reliée aux sécheresses pour lesquelles les activités humaines sont en cause.*
- *On souligne l'importance de l'éducation à l'environnement.*

IV. APPROFONDISSEMENT EN SOUS-GROUPE

Sur la base de l'expression des participants (présentation individuelle et post-it) et de l'état des lieux, 4 sujets sont identifiés par les animateurs.

- La nature ordinaire, nature extraordinaire au cœur d'un projet de territoire
- La nature sous contrainte
- Vivre de... vivre avec : lien nature – activités
- Culture de la nature : sensibilisation – connaissance – respect

Les personnes présentes sont invitées à approfondir ces sujets en sous-groupe avec une rotation qui permet à chacun de contribuer à la réflexion sur 2 sujets.

Le principe de travail est le suivant : chacun est invité dans un premier temps à transcrire puis à faire part de ses besoins, préoccupations, questionnements, notés sur des post-it. L'ensemble des post-it est rassemblé en familles. Elles sont ensuite, si possible, nommées par les participants.

S'engage alors un échange au sein du groupe pour identifier les grands enjeux ; si des points portent à discussion, il est demandé de les noter. Les éléments issus de ce temps de travail sont rapportés ci-dessous, les principaux enjeux ayant été restitués par chacun des groupes en plénière.

La nature ordinaire, nature extraordinaire au cœur d'un projet de territoire

Les grands enjeux identifiés / partagés

- * **Education au service des changements de comportements.**
 - Former les élus à la préservation des milieux.
 - Faire mieux connaître les dispositifs existants (ZNIEFF, RNR ...)
- * **Communication pour l'adhésion de tous aux projets de territoire.**
- * **Protection de la nature : espaces remarquables et nature ordinaire.**
 - Laisser le sauvage réinvestir les espaces de vie.
 - Maintenir l'élevage dans les vallées.
 - Le PNR développe une stratégie foncière.
 - Modifier les méthodes d'entretien.
- * **Ambition et engagement fort pour un projet de territoire de la part du PNR (garant légal de son territoire). Le PNR est prescripteur pour la protection de la nature (il définit des objectifs). Tendre vers une obligation de résultats pour les collectivités.**
 - Passer des mots aux actes.
 - Faire du PNR un territoire à « Biodiversité positive ».
 - La « nature ordinaire sera-t-elle toujours ordinaire dans quelques années ?

La nature sous contrainte

Les grands enjeux identifiés / partagés

- * **Accompagner le monde agricole traditionnel dans l'aide à modifier son modèle économique**
 - tout en préservant l'équilibre économique des professionnels de l'agriculture, du maraîchage et de la forêt et revenir à un meilleur équilibre.
- * **Favoriser le système agropastoral pour préserver les milieux naturels ouverts.**
- * **Faire un label de production qui précise la diminution des biocides. Aider au raisonnement.**
- * **Respect des actions entreprises et contrôle par les agents du Parc.**
- * **Lutter contre les espèces envahissantes, apprendre à les connaître.**
 - Le Parc met en place des systèmes d'information et de diffusion. Le lâcher d'espèces invasives devrait faire l'objet de poursuites pénales.

Vivre de... vivre avec : lien nature – activités

Les grands enjeux identifiés / partagés

- * **Tourisme éco-responsable, fluvial, pédestre et équestre.**
 - Randonnée et bivouac nautiques peuvent être préjudiciables à la faune.
- * **Entretien / protection : respect des biotopes, contrôle des usages.**
 - Lutter contre les espèces envahissantes (jussie, renouée).
- * **Aménagement du territoire et mise en valeur :**
 - Favoriser et sauvegarder une qualité de vie.
 - Préserver le bâti et limiter l'impact de l'urbanisation sur l'imperméabilisation des sols.
 - Valoriser les villages en bord de Loire.
- * **Education et formation « grand public »**
 - Dès le départ de l'enseignement dans les écoles
 - Flyers éducatifs pour les habitants et les touristes
- * **Agriculture**
 - Utiliser l'éco pâturage pour l'entretien doux des bords de Loire
 - Utiliser la fiscalité pour soutenir la biodiversité
- * **Concilier les usages, chasse, pêche et randonnée**

Culture de la nature : sensibilisation – connaissance – respect

Les grands enjeux identifiés / partagés

- * **Education de tous : informer et apprendre par exposés, sorties, animations afin de favoriser une prise de conscience.**
 - A travers les associations ; intégrer le thème de l'environnement dans les programmations culturelles.
 - Informer les collectivités sur le rôle du Parc. Pour le Parc, multiplier les exposés, les conférences pour aider à la connaissance et à la prise de conscience.
 - Aide du Parc aux associations qui œuvrent vers une meilleure connaissance de l'environnement.
- * **Education des jeunes en milieu scolaire.**
- * **La nature en ville : prise de conscience de la place de la nature, de la richesse de la biodiversité urbaine et de l'intérêt de la préserver.**
 - Comment préserver les « mauvaises herbes » est des espaces plus sauvages en ville ?
 - Souligner les services rendus par la nature
- * **Tourisme vert, éducation des acteurs du tourisme. Une nature préservée c'est aussi une ressource économique.**
 - Sensibilisation des usagers de la nature, les randonneurs.

V. SUITES A DONNER

La matière produite au cours de cette première rencontre thématique servira de base à la prochaine rencontre. Il sera proposé un regroupement des idées clefs et un questionnement permettant de prolonger, d'approfondir et de traduire en orientations stratégiques et opérationnelles, les enjeux identifiés.

**Prochaine réunion le mercredi 27 mars de 9h30 à 12h30
au foyer municipal de Montsoreau**

Pour mémoire la 3^{ème} réunion est programmée le mercredi 15 mai de 9h30 à 12h30.

ANNEXE 1 – Liste des participants

Profil	Nom	Prénom	Structure - si besoin	Total
Agent de collectivité	DESVAUX	Lucie	CCTOVAL	
Total Agent de collectivité				1
Agent de l'Etat	PENHOAT	Annie	DDT 49	
	HUCHEDE	Didier	DDT 49	
Total Agent de l'Etat				2
Associatif	ALZON	Martine	Comité départemental de randonnée pédestre de 49	
	BOITARD	Franck	CEN Pays de la Loire	
	COROLLER	Clément	CPIE Touraine Val de Loire	
	COUËDY GRUET	Lise	CPIE Touraine Val de Loire	
	LEMESLE	Bernard	entomologie tourangelle et ligérienne et CEN CENTRE	
	THARRAULT	Jean	"LPO Anjou Sauvegarde de l'Anjou"	
	FROISSARD	Denis	entomologie tourangelle et ligérienne - ETL	
	CHARTIN	Christophe	Cavités 37	
	CAMPO-PAYSAA	Alain	LPO Anjou	
Total Associatif				9
Elu	NION	Pierre	Commune de Benais	
	PONCHANT	Michel	Référent sur le thème « Eau, notre bien commun »	
	SARAMITO	Sophie	Conseillère régionale des Pays de la Loire Référente sur le thème « nature et Homme »	
Total Elu				3
Habitant	PELLE	Gilles		
	PRADERE-NIQUET	Hélène		
	TRUCHAN-GRACZYK	Malgorzata		
Total Habitant				3
Total général				18

ANNEXE 2 – Propos introductifs

CADRE DE LA CONCERTATION

- quelques points de présentation de ce qu'est un Parc naturel régional (vidéo) ;
- le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine ;
- les étapes vers la nouvelle charte ;
- les étapes et la place de la participation dans le processus de révision ;
- les règles du jeu proposées pour le déroulement du processus, le rôle et la place de chacun et les grands principes d'animation ;
- les possibilités de suivi de la démarche et les documents mis à disposition.

ETATS DES LIEUX

Paroles d'habitants récoltées lors des 10 rencontres territoriales organisées entre novembre et décembre 2018.

Constats issus du diagnostic territorial, confié à des bureaux d'études.

PISTES ISSUES DES RENCONTRES SUR LES TERRITOIRES

Souhaits d'habitants pour 2038 issus des travaux en sous-groupe réalisés lors rencontres territoriales, autour de 5 thèmes : vivre ensemble - se nourrir, consommer - travailler – habiter – se ressourcer.